

## Modification contrat/ promotion...

Par aquitaine7, le 06/03/2011 à 15:50

Bonjour,

Cela fait 2ans 4 mois que je suis en CDI dans une compaganie.

Au bout d'un an j'ai postulé pour un poste superieur, mais ceci a refusé...

Ensuite J'ai appris l'ouverture de bureaux a l'etranger et mes taches allaient etre gerés par ces bureaux à l'etranger...et allaient amenés à disparaitre... Donc ce fut une bonne occasion pour moi de redemander un autre poste superieur, j'ai su que des postes s'ouvraient car nous etions en sous effectifs...

Apres avoir reclamé plusieurs reunion avec la direction dans un premier temps pour savoir quel etait mon future dans l'entreprsie...ils ont decidé de me former sur les taches au poste superieur pendant la transistion du depart de mes taches aux bureaux etrangers...avec un poste au bout... qui devait etre ouvert debut Janvier...

J'ai donc effectué ces taches tout en gardant mon statut inferieur et ma paie inferieure... cela à duré de Juillet à Fevrier 2011, j'ai passé un entretien et j'ai attendu 3 semaines la reponse! pour m'annoncer ensuite que ma candidature etait retenue... j'etais super contente mais jamais nous avons abordé le sujet salaire...Au moment de signer mon avenant de travail 2 choses ont gaché ma joie...

- 1. La date de mon changement etait à effet immediat mais l'augmentation sera effective au mois d'Avril...donc un mois de plus à faire des taches pour laquelle je ne suis pas payé...
- 2. Voici le plus gros... nul part sur l'avenant etait mentionné mon futur salaire!!! et qu ils l'ignoraient pour le moment...

Bref je n'ai rien signé! et le jour meme j'ai reunit la direction pour connaître mon future salaire... et là grosse deception uniquement 10% de plus sur un salaire un peu plus que le smic... et cette decision n'etat que oral...pas de preuves ecrites pour le moment en plus c'est presque 150 euros de moins que mes collègues au moment de leur embauche... Ils n'etaient pas du tout content que je ne signe pas, car j'ai dit que je signerais uniquement

au moment que tout sera ecrit...doc ils pensent que je ne ler fais pas confiance... Evidmement je ne leur fais pas confiance...il y a beaucoup de demissions, licenciementset beaucoup de managers ont ete mi au placards! donc hors de question de leur confiance! Surtout ilsont joué et profité de moi depuis preque 1 an

Que me conseillez vous de faire ? est ce que cet avenant est legal... merci d'avance pour vos conseils